Accessible en ligne via [www.gesves.be/petite-enfance/la-plaine-communale/](http://www.gesves.be/petite-enfance/la-plaine-communale/)

**Candidature Animateurs GESVES 2022**

*Ce formulaire te permet de poser directement ta candidature pour rejoindre l'équipe d'animation à Gesves du 4 au 29 juillet 2022. Les engagements se font par semaine avec une préférence par quinzaine. Politique de confidentialité relative à vos données disponible sous l'onglet Inscriptions via www.coala.be
Les champs précédés d'un astérisque sont obligatoires.*

* Nom Prénom\*
* Date de naissance\* ⚫ Numéro national\*
* Adresse\*
* Adresse email\* ⚫ GSM\*
* Eventuellement, contact d'un responsable/parent:
* Le N° de compte sur lequel ton salaire sera versé BExx-xxxx-xxxx-xxxx\*
La commune propose un contrat "Article 17" (Ce n'est pas un contrat "Etudiant").
Barèmes de base pour les animateurs-trices : - 45 €/jour pour les animateurs qualifiés - 30 €/jour pour les non-qualifiés - Supplément de 2,50 €/jour par année d'ancienneté à Gesves
* Je recevrai le T-Shirt de la plaine\*. Taille : S / M / L / XL / XXL
Tu en recevras 2 ou 3. Ton dernier jour de plaine, il te sera demandé d'en rendre un, lavé et repassé (Sauf la dernière semaine)
* Rejoins l'équipe d'animation 2022 en tant que ANIMATEUR / RESPONSABLE de groupe
A priori, les responsables de groupe ont déjà été désignés (processus lancé depuis début janvier)
* Mes disponibilités\*
 4 au 8 juillet 2022  11 au 15 juillet 2022

 18 au 22 juillet 2022 (4 jours !)  25 au 29 juillet 2022

Priorité est donnée aux engagements pour 2 semaines au moins. (Et par quinzaine idéalement), sans que cela soit indispensable.

* Je préfère animer\*

 Tout petits (2,5 - 3 ans)  Maternelles

 Primaires  Secondaires (12 - 15 ans)

Cela peut être plusieurs groupes. Nous faisons de notre mieux pour respecter tes désiderata

* Je veux être soutenue-e financièrement pour ma formation d'animateur-trice (BACV)  Oui
Si tu coches cette case, tu seras contacté-e pour t'expliquer les informations sur la formation d'animateur-trice menant au brevet homologué par la FWB (BACV). La commune rembourse 100 €/an aux jeunes qui s'y inscrivent sous certaines conditions.
* RGPD\*  J’accepte la politique de confidentialité.

Commentaire éventuel